## Arrondissement de DUNKERQUE Canton de WORMHOUT

## COMMUNE D'HERZEELE

## ARRETE MUNICIPAL Nº 212/2023

OBJET: REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT – Parking du restaurant scolaire – « Culture du Monde »

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 et L.2213-4;

VU le Code de la Route;

Vu la demande de Mme Anne-Sophie PICOTIN, présidente de l'association Famille & Culture en ruralité, en date du 21/09/2023;

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures de sécurité lors de la manifestation « culture du monde » le 24/09/2023.

## ARRETE:

<u>ARTICLE 1</u>: Le stationnement sera interdit sur le parking du restaurant scolaire à partir du jeudi 21/09 à 08h jusqu'au lundi 25/09 à 17h, pour l'organisation et le déroulement de la manifestation « Culture du monde » organisée par l'association Famille & Culture en ruralité.

ARTICLE 2 : La commune d'Herzeele mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque e-mail : <u>voirie.dunkerque@</u> lenord.fr.
- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Wormhout e-mail cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr.
- Mme Anne-Sophie PICOTIN, présidente de l'association Famille & Culture en ruralité.

Fait à HERZEELE, le 21 septembre 2023 Le Maire, S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et NOTIFIE le : 21 septembre 2023



